

Coupes de 570 M\$ en éducation

La FAE demande le départ de Bernard Drainville comme ministre de l'Éducation

Montréal, le 23 juin 2025 – La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) demande le départ de Bernard Drainville comme ministre de l'Éducation. Pour la Fédération, les coupes d'au moins 570 M\$ en éducation sont la goutte qui a fait déborder le vase. Plutôt que de protéger le réseau scolaire public du Québec, Bernard Drainville nie ces coupes et défend ces compressions aux conséquences désastreuses. Il abandonne les écoles et les centres à leur sort. Cette décision survient à la suite de décisions improvisées, accessoires ou inutiles, et après une série d'attaques contre la profession enseignante.

« C'est la pire fin d'année que l'on pouvait imaginer. On commence à peine à saisir l'ampleur des coupes, dont les conséquences s'avèrent déjà désastreuses pour les élèves, jeunes et adultes, ainsi que pour l'école publique. Imaginez quand nous aurons le portrait complet d'ici à la rentrée! Les profs, les élèves et leurs parents passeront l'été à s'inquiéter et à se demander à quels services ils auront accès l'année prochaine. Le ministre a admis qu'il y pourrait y avoir des bris de services, ce qui est indécent et inexplicable. La FAE n'a désormais plus confiance en Bernard Drainville pour diriger le ministère de l'Éducation et pour guérir les maux de l'école publique », a déclaré Mélanie Hubert, présidente de la FAE.

Un ministre qui ignore la crise

Depuis sa nomination, le ministre Drainville a multiplié les décisions unilatérales, les coupes budgétaires et les mesures improvisées, fragilisant davantage un réseau déjà en crise. Malgré les alertes répétées de toutes les personnes œuvrant en éducation, il persiste dans une gestion centralisatrice et déconnectée des enjeux éducatifs.

Alors que les écoles publiques du Québec font face à une pénurie criante de personnel, à des conditions de travail difficiles, à un parc immobilier qui tombe en ruine et à près d'un élève sur trois avec des difficultés d'apprentissage ainsi qu'à un nombre grandissant d'élèves allophones, le ministre Drainville a choisi, notamment :

- De sabrer plus d'un milliard \$, notamment dans les services aux élèves et dans la réparation, la rénovation et la construction d'établissements;
- D'imposer un gel d'embauche qui fera en sorte que les départs, les retraites et les congés maladie ne seront pas remplacés;
- De permettre l'obtention d'une autorisation d'enseigner sans n'avoir jamais suivi un cours en enseignement;
- De démanteler les services de francisation à l'éducation des adultes dans les centres de services scolaires;
- De centraliser beaucoup trop de pouvoirs entre ses mains plaçant les directions générales des centres de services scolaires sur des sièges éjectables;

- De brimer plusieurs droits fondamentaux des enseignantes, telle leur liberté d'expression avec le nouveau code d'éthique;
- De dédoubler des mécanismes déjà existants et d'ajouter une couche de bureaucratie en voulant imposer une évaluation annuelle et le dépôt de planification pédagogique selon un format obligatoire, au lieu d'écouter les acteurs de terrain.

Un gouvernement qui renonce à sa mission

La FAE dénonce un manque de vision cohérente et une absence de volonté politique pour redresser la situation. Pourtant, voici ce qu'avait déclaré François Legault en 2018 :

« L'éducation doit être une exception. On ne peut pas couper en éducation. On n'atteint pas l'équilibre budgétaire au détriment des enfants qui ont des difficultés d'apprentissage. »

Durant l'été, la FAE se fera un devoir de continuer à documenter ces coupes, centre de services scolaire par centre de services scolaire, afin d'en brosser le juste portrait au retour des vacances estivales. En attendant, la FAE interpelle le premier ministre François Legault.

« Ce que le Québec a de plus précieux et dans lequel le gouvernement Legault doit investir, ce ne sont pas ses autoroutes et ses usines à batteries! Ce sont nos enfants et leur avenir. La crédibilité du ministre Drainville est entachée et il est temps que le premier ministre François Legault nomme une personne à l'écoute et respectueuse du milieu de l'éducation », a conclu Madame Hubert.

À propos de la FAE

La FAE regroupe neuf syndicats qui représentent près de 60 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel scolaire de l'École Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que plus de 3 000 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Elle est présente dans les régions de Montréal, de la Capitale-Nationale, de Laval, de l'Outaouais, des Laurentides, de l'Estrie et de la Montérégie, où se situent les quatre plus grands pôles urbains du Québec.

- 30 -

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Marie-Josée Nantel à mj.nantel@lafae.qc.ca ou au 514 709-7763